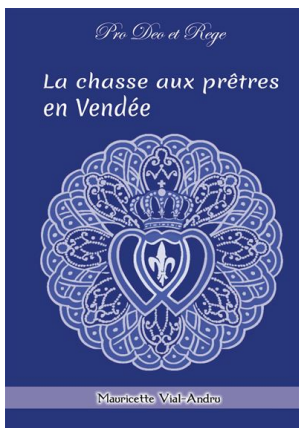


La chasse aux prêtres en Vendée (Mauricette Vial-Andru)

dans Culture / Histoire – par Ex Libris – 2 janvier 2024



Mauricette Vial-Andru, ancienne enseignante de Français et d'Histoire, écrit d'excellents livres pour la jeunesse, romans historiques et d'aventures, vies de saints, tous permettant un bel apostolat auprès des enfants et adolescents. Aux éditions Saint Jude, elle signe les ouvrages de remarquables collections dont les noms sont significatifs : « Vive le Christ Roi », consacrée au Mexique, et « Pour Dieu et l'Espagne », consacrée de façon explicite aux grands moments de l'histoire de l'Espagne catholique. Elle entame une collection « Pro Deo et Rege » dont *La chasse aux prêtres en Vendée* est le premier titre. Ces récits courts mais haletants, tous à recommander et de grande qualité, sont parfaitement adaptés aux jeunes lecteurs.

A l'heure où des prêtres sont arrêtés au Nicaragua et où des associations catholiques sont dissoutes en France, il est bon de rappeler aux plus jeunes que la révolution française, à l'origine de la république qui perdure aujourd'hui encore, s'est montrée d'un antichristianisme viscéral et haineux. Dans un langage adapté à de jeunes lecteurs, ce livre souligne comment les révolutionnaires ont persécuté, emprisonné et assassiné de très nombreux prêtres, particulièrement en Vendée.

Pourtant, comme l'écrit Mauricette Vial-Andru, pour les pauvres, le clergé était la providence. On ne l'enseigne pas dans les manuels d'histoire des écoles de la république mais chaque presbytère avait son jour durant lequel il accueillait, nourrissait soignait les nécessiteux.

Retenons quelques dates. Le 12 juillet 1790, l'Assemblée instaure la Constitution Civile du clergé. Par cette loi, l'Eglise de France est bouleversée : 53 diocèses sont supprimés. Il n'y aura plus ni archevêques, ni chanoines. Les évêques et les prêtres seront élus par des bourgeois appelés *électeurs*. Le 26 novembre 1790, une nouvelle loi est brandie : tout évêque, curé ou vicaire qui ne prêtera pas le serment à la Constitution Civile sera destitué. La division s'installe entre les jureurs et *réfractaires*. Le pape condamne cette Constitution Civile du clergé. Le 30 avril 1792, les délégués de 34 municipalités angevines réclament le retour des prêtres réfractaires. Leur pétition naïve est assimilée à une insurrection.

Déportation des prêtres réfractaires

Le 27 mai 1792, une nouvelle loi scélérate est votée : tout prêtre réfractaire doit être déporté hors de France. Le Roi oppose son veto. Soit ! Les prêtres seront donc emprisonnés. Le 10 août 1792, la monarchie est renversée. Le 26 août 1792, une nouvelle loi laisse aux prêtres réfractaires encore en liberté quinze jours pour quitter le pays, après quoi ce sera la déportation. Certains sont embarqués pour l'Espagne, d'autres pour l'Angleterre, pendant qu'à Paris, en septembre 1792, des centaines de prêtres sont massacrés. Les exécutions sommaires de prêtres et religieux se répandent ensuite partout en France. Le 21 janvier 1793, le Roi est guillotiné. Les persécutions contre la religion catholique sont renforcées. Des commissaires sont nommés pour traquer les prêtres réfractaires. Des primes sont octroyées à qui les dénonceront. Mirabeau est clair : "Avant tout, il faut décatoliser la France", s'écrit-il. Les prisons regorgent de condamnés. La guillotine ne parvient pas à les vider. Alors, à Nantes, Carrier organise les noyades de prêtres. Ces abominations ne doivent jamais être oubliées.

La chasse aux prêtres en Vendée, Mauricette Vial-Andru, éditions Saint Jude, collection Pro Deo et Rege, 84 pages, 7 euros

A commander en ligne sur [le site de l'éditeur](#)